

Le 15 février 2006

### **1. Objectifs et modalités**

#### **1.1. Fondements**

L'octroi de crédit par les banques étant à la source même du mécanisme de création monétaire, le suivi de l'évolution de la distribution des différents types de concours bancaires revêt naturellement une grande importance dans la définition des orientations et la conduite de la politique monétaire comme dans l'évaluation de ses effets.

À cet égard, il est apparu nécessaire de compléter par des informations qualitatives et prévisionnelles les données statistiques déjà disponibles sur les crédits et celles issues du dispositif de collecte harmonisé des taux d'intérêt bancaires.

#### **1.2. Contenu**

L'enquête, mise en place depuis le quatrième trimestre 2002, vise à analyser la politique suivie par les banques en matière de distribution des crédits aux agents non financiers résidant dans la zone euro exclusivement (cf. le détail du questionnaire en annexe 1).

Elle a été établie sur le modèle des enquêtes qui existent aux États-Unis (« *Senior Loan Officer Opinion Survey on Bank Lending Practices* ») depuis 1967, et au Japon (« *Senior Loan Officer Opinion Survey on Bank Lending Practices at Large Japanese Banks* ») depuis mars 2000.

Les informations collectées sont d'ordre qualitatif. Elles portent sur :

- l'évolution des critères régissant les décisions d'octroi des crédits ;
- les facteurs influençant les évolutions constatées : enchérissement du coût de la ressource, contraintes de fonds propres, concurrence ... ;
- la perception qu'ont les banques des évolutions de la demande de crédit des entreprises et des ménages ;
- les perspectives à court terme quant à l'évolution de la politique de crédit des établissements et de la demande des entreprises et des ménages.

Une dernière question est ouverte et permet aux banques d'ajouter des commentaires.

Les répondants doivent choisir, dans leurs réponses, entre cinq critères: « sensiblement durcis », « quelque peu durcis », « pratiquement inchangés », « assouplis quelque peu » et « sensiblement assouplis » pour les conditions d'octroi et les facteurs les ayant influencés, et « diminué sensiblement », « diminué quelque peu », « à peu près inchangée », « augmenté quelque peu » et « augmenté sensiblement » pour l'évolution de la demande et les facteurs qui en sont à l'origine. Cinq choix identiques à ceux de l'offre sont aussi proposés pour les questions relatives aux marges sur le montant moyen des prêts.

Pour chaque question, deux séries d'indicateurs tirés des réponses individuelles sont disponibles sur le site de la Banque de France: un solde des réponses (SO) et une moyenne pondérée (MP). Ils sont calculés de la manière suivante :

- le solde des réponses relatives à l'offre de crédit correspond à la différence entre le pourcentage pondéré des banques qui ont durci leurs critères et le pourcentage pondéré de celles qui les ont assouplis ;
- le solde des opinions relatives à la demande de crédit correspond à la différence entre le pourcentage pondéré des banques qui ont perçu une hausse de la demande et le pourcentage pondéré de celles qui ont perçu une baisse de la demande ;
- la moyenne pondérée des réponses relatives à l'offre de crédit, correspond à la différence entre le pourcentage pondéré des banques qui ont durci leurs critères et le pourcentage pondéré de celles qui les ont assouplis, en affectant aux réponses faisant état d'une évolution « sensible » un poids double de celui appliqué aux réponses mentionnant des éléments ayant « quelque peu » évolué <sup>1</sup> ;
- la moyenne pondérée des réponses relatives à la demande de crédit correspond à la différence entre le pourcentage pondéré des banques qui ont perçu une hausse de la demande et le pourcentage pondéré de celles qui ont perçu une baisse de la demande, en affectant aux réponses faisant état d'une évolution « sensible » un poids double de celui appliqué aux réponses mentionnant des éléments ayant « quelque peu » évolué <sup>2</sup>.

### 1.3. Modalités

L'enquête, réalisée sur la base du volontariat auprès d'un échantillon d'établissements de crédit, s'adresse aux responsables de la distribution du crédit, par exemple aux présidents des Comités de crédit (faisant partie du conseil d'administration ou de rang juste inférieur).

La périodicité de l'enquête est trimestrielle. Son champ couvre l'ensemble des financements consentis aux agents non financiers résidant dans la zone euro. En l'état actuel, les établissements de différentes tailles figurant dans l'échantillon sont au nombre de 85 pour l'ensemble de la zone euro, dont une quinzaine pour les banques résidant en France.

### 1.4. Méthode

Pour la France, le solde des réponses est calculé en deux étapes selon une méthode dite pondérée et stratifiée :

- la première étape consiste à regrouper les banques de l'échantillon en cinq strates correspondant aux groupes homogènes identifiés par le Secrétariat Général de la Commission Bancaire. À l'intérieur de chaque strate, les réponses sont pondérées en fonction du poids des banques à l'intérieur de la strate. On obtient ainsi la réponse moyenne de la strate concernée. L'utilisation de la stratification sur la base des groupes homogènes assure une bonne représentativité de l'ensemble (cf. liste des strates et modalités d'agrégation en annexe 2) ;
- la seconde étape consiste à calculer la somme des réponses des différentes strates, pondérées par le poids respectif de ces strates, déterminé à partir de l'ensemble des strates représentées (cf. les coefficients de pondération en annexe 3), afin de reconstituer le solde agrégé de l'échantillon.

Les résultats de l'enquête ont fait l'objet d'une évaluation <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Les réponses sont codées selon l'échelle suivante : Durcissement sensible : 2 — Durcissement : 1 — Stabilité : 0 — Assouplissement : -1 — Assouplissement sensible : -2.

<sup>2</sup> Les réponses sont codées selon l'échelle suivante : Baisse sensible : -2 — Baisse : -1 — Stabilité : 0 — Augmentation : 1 — Augmentation sensible : 2.

<sup>3</sup> Cf. note « *Évaluation des résultats de l'enquête auprès des banques sur la distribution du crédit en France* » figurant sur le site de la Banque de France.

## 2. Définitions

### 2.1. Précisions sur les questions de l'enquête

Pour les questions relatives aux évolutions passées (toutes à l'exception des questions 6, 7, 16 et 17), la période de référence est de trois mois. Ainsi, en janvier par exemple, l'enquête porte sur les variations observées entre fin septembre et fin décembre.

Pour les questions prospectives (questions 6, 7, 16 et 17), la période de référence est également, en principe, de trois mois (y compris le mois de l'enquête), mais une certaine flexibilité est possible au regard des différentes périodes de référence utilisées dans la définition des politiques de crédit et des anticipations relatives à la demande de crédits.

En ce qui concerne les questions 2, 3, 5, 9, 10, 11, 12, 14 et 15, une réponse est apportée pour chaque élément. Dans le cas où il n'y a aucune information sur un élément particulier, l'option « sans opinion » (colonne « S. O. ») est cochée. Si la banque répondante estime que d'autres éléments ou un segment particulier du marché ont eu une incidence significative sur les évolutions globales, elle l'indique sous la rubrique « Autres éléments ».

### 2.2. Définitions utilisées dans le questionnaire de l'enquête

#### Clause (dans les contrats de crédit) (question 3)

Une clause est un accord ou une disposition expresse figurant dans un contrat de crédit, conclu en particulier avec des entreprises, par laquelle l'emprunteur est tenu d'une obligation de faire (clause positive) ou de ne pas faire (clause négative).

Une telle clause fait partie des conditions d'octroi du crédit.

#### Conditions d'octroi des crédits (questions 3, 10 et 12)

Les conditions d'octroi d'un crédit se rapportent aux obligations spécifiques acceptées par le prêteur et l'emprunteur.

Dans le cadre de cette enquête, il s'agit du prix direct (taux d'intérêt), du montant maximum du crédit, des conditions d'accès ainsi que d'autres conditions pouvant prendre la forme de frais autres que les intérêts (par exemple les commissions), de demandes de garanties (y compris les dépôts de garantie), de clauses incluses dans les contrats de crédit et de la durée des crédits (court terme et long terme).

#### Confiance des consommateurs (questions 14 et 15)

Évaluation par les consommateurs des évolutions économiques et financières, dans un pays particulier ou dans la zone euro.

Il s'agit notamment d'évaluations de la situation financière des ménages, passée et présente, et des indications que l'on peut en tirer pour la situation économique générale future, actuelle et passée ainsi que pour les futurs achats importants de biens de consommation durables et l'opportunité de les réaliser.

#### Crédits

Les crédits couverts par l'enquête sont les crédits consentis aux résidents de la zone euro par **les succursales implantées en France**, notamment les crédits consentis ou les lignes de crédit ouvertes aux entreprises, les crédits à l'habitat et les crédits à la consommation et autres crédits aux ménages.

La définition des crédits est celle figurant dans le règlement (CE) n° 2423/2001 de la Banque centrale européenne du 22 novembre 2001 concernant le bilan consolidé du secteur des institutions financières monétaires (BCE/2001/13). Toutefois, les prêts interbancaires ne sont pas pris en compte.

Aux termes de cette définition, les financements par crédit-bail (financier mais pas d'exploitation) consentis par une IFM sont considérés comme des prêts. Pour les besoins de l'enquête, l'affacturage, lorsqu'il est effectué par une IFM, est également considéré comme un prêt. Les financements par crédit-bail et l'affacturage proposés par des institutions autres que des IFM ne sont pas pris en compte.

### Critères d'octroi des crédits (questions 1, 2, 6, 8, 9, 11 et 16)

Les critères d'octroi des crédits sont les directives ou critères internes reflétant la politique de crédit d'une banque. Ce sont les critères écrits et non écrits et autres pratiques liées à cette politique qui distinguent les crédits que les banques sont prêtes à consentir et ceux qu'elles ne souhaitent pas octroyer, les priorités géographiques, les garanties jugées recevables et celles jugées irrecevables, etc.

Dans le cadre de l'enquête, outre les changements apportés aux politiques de crédit écrites, sont prises en compte les modifications de leurs modalités de mise en œuvre.

### Durée (questions 1, 4, 6 et 7)

La notion de durée utilisée dans l'enquête est celle de la durée initiale.

Seuls deux types de durée sont distingués : le court terme et le long terme. Les crédits à court terme ont une durée initiale égale ou inférieure à un an et les crédits à long terme une durée initiale supérieure à un an.

### Entreprises (questions 1, 4, 6 et 7)

Il s'agit de sociétés non financières, c'est-à-dire de toute unité institutionnelle privée ou publique (quelle que soit sa taille et son statut juridique) dont l'activité principale n'est pas l'intermédiation financière mais la production de biens et de services non financiers.

### Fonds propres (question 2)

Définis conformément aux exigences fixées par le Comité de Bâle en matière d'adéquation des fonds propres, ils comprennent à la fois les fonds propres de première catégorie (fonds propres de base) et les fonds propres de deuxième catégorie (fonds propres complémentaires).

### Frais autres que les intérêts (questions 3, 10 et 12)

Il s'agit de différents types de commissions qui peuvent être comprises dans le prix d'un crédit, comme les commissions sur les montants non tirés (crédits renouvelables), les frais administratifs (par exemple, les frais de dossier), et les frais d'enquête, de garantie et d'assurance-crédit.

### Garantie (questions 2, 3, 10, 11 et 12)

Sûreté remise par un emprunteur à un prêteur à titre de garantie du remboursement d'un crédit. Il peut s'agir de sûretés financières, telles que des titres de propriété ou des titres de créance, de sûretés réelles, ou de dépôts de garantie.

Le dépôt de garantie est le montant minimum d'un crédit qu'un emprunteur est tenu de garder en compte auprès de la banque.

### Institutions non bancaires (questions 2, 5, 9 et 11)

Il s'agit en règle générale d'institutions financières non monétaires, et plus particulièrement des compagnies d'assurances, des fonds de pension, des auxiliaires financiers et des autres intermédiaires financiers.

### Ligne de crédit (questions 1 à 7)

Une ligne de crédit est un droit de tirage de crédit, assorti d'un plafond, qu'une entreprise peut à tout moment mobiliser auprès d'une banque.

Dans le cadre de l'enquête, les évolutions relatives aux lignes de crédit correspondent à des variations du montant net tiré sur une ligne de crédit existante ou nouvelle.

### Ménages (*questions 8 à 17*)

Les ménages sont des individus ou des groupes d'individus agissant en tant que consommateurs ou comme producteurs de biens et de services non financiers destinés exclusivement à leur consommation finale propre. Il peut également s'agir de producteurs marchands de taille modeste.

### Quotité d'emprunt (*question 10*)

C'est le rapport entre le montant emprunté et la valeur de la garantie sous-jacente, estimée ou appréciée à sa valeur de marché, généralement pris en compte pour les crédits de financement de biens immobiliers.

### Perspectives concernant le marché du logement (*question 9*)

Les perspectives s'entendent y compris les risques relatifs aux garanties requises.

### Prévisions concernant l'activité économique générale (*question 11*)

Les changements des perspectives relatives à l'emploi sont inclus dans cette rubrique. Les autres évolutions importantes dans le domaine économique et social sont mentionnées sous la rubrique « Autres éléments ».

### Taille de l'entreprise (*questions 1, 4, 6 et 7*)

La distinction entre petites, moyennes et grandes entreprises est fondée sur le chiffre des ventes annuelles.

Le seuil séparant les grandes entreprises des petites et moyennes entreprises est constitué par un chiffre d'affaires annuel net de 50 millions d'euros.



## Liste des annexes

Annexe 1 : Questionnaire de l'enquête auprès des banques sur la distribution du crédit

Annexe 2 : Calcul des résultats agrégés par strate

Annexe 3 : Coefficients de pondération des strates de l'enquête BLS

## QUESTIONNAIRE

### « Enquête auprès des banque sur la distribution du crédit »

#### I. Crédits ou lignes de crédit accordés aux entreprises

1. Au cours des trois derniers mois, comment ont évolué les critères d'attribution de crédits ou de lignes de crédit aux entreprises ?

Ces critères :	Orientation globale	Crédits aux PME	Crédits aux grandes entreprises	Crédits à court terme	Crédits à long terme
se sont sensiblement durcis					
se sont quelque peu durcis					
n'ont pratiquement pas changé					
se sont assouplis quelque peu					
se sont sensiblement assouplis					

2. Au cours des trois derniers mois, de quelle manière les éléments ci-dessous ont-ils modifié vos critères de décision concernant l'attribution de crédits ou de lignes de crédit aux entreprises (comme indiqué dans la question 1, dans la colonne « Orientation globale ») ? Pouvez-vous évaluer la contribution de chaque élément au durcissement ou à l'assouplissement de vos critères en utilisant la grille de réponses suivante :

	--	-	o	+	++	S. O.
<b>A) Coûts des ressources et contraintes d'équilibre du bilan</b>						
Coûts liés au montant des fonds propres de votre banque						
Capacité de votre banque à accéder aux financements de marché (monétaire ou obligataire)						
Position de liquidité de votre banque						
<b>B) Pression concurrentielle</b>						
Concurrence d'autres banques						
Concurrence d'institutions non bancaires						
Concurrence des financements de marché						
<b>C) Perception des risques</b>						
Prévisions concernant l'activité économique générale						
Perspectives spécifiques concernant le secteur ou les entreprises						
Risques relatifs aux garanties requises						
<b>D) Autres éléments (à préciser)</b>						
-- : ont contribué sensiblement au durcissement des critères de décision d'attribution des crédits - : ont contribué dans une certaine mesure au durcissement des critères o : ont contribué à un maintien des critères + : ont contribué dans une certaine mesure à leur assouplissement ++ : ont contribué sensiblement à assouplir les critères S. O. : sans opinion						

3. Au cours des trois derniers mois, comment ont évolué les conditions d'attribution appliquées aux crédits ou aux lignes de crédit aux entreprises ? Pouvez-vous évaluer chaque élément en utilisant l'échelle suivante ?

	--	-	o	+	++	S. O.
<b>A) Prix</b>						
Marge de votre banque sur le montant moyen des prêts (marge accrue : durcissement, marge plus faible : assouplissement)						
Marge de votre banque sur les prêts plus risqués						
<b>B) Autres conditions spécifiques</b>						
Frais autres que les intérêts						
Montant du crédit ou de la ligne de crédit						
Demandes de garanties						
Clauses dans les contrats de crédit						
Durée						
<b>C) Autres éléments (à préciser)</b>						
-- : se sont sensiblement durcies - : se sont quelque peu durcies o : sont restées inchangées + : se sont quelque peu assouplies ++ : se sont sensiblement assouplies S. O. : sans opinion						

4. Au cours des trois derniers mois, de quelle manière a évolué la demande de crédits ou de lignes de crédit des entreprises adressée à votre banque (abstraction faite des fluctuations saisonnières habituelles) ?

La demande :	Orientation globale	Crédits aux PME	Crédits aux grandes entreprises	Crédits à court terme	Crédits à long terme
a diminué sensiblement					
a diminué quelque peu					
est restée à peu près inchangée					
a augmenté quelque peu					
a augmenté sensiblement					

5. Au cours des trois derniers mois, de quelle manière les éléments ci-dessous ont-ils affecté la demande de crédits ou de lignes de crédit émanant des entreprises (comme indiqué dans la question 4 dans la colonne « Orientation globale ») ? Pouvez-vous évaluer chaque élément en utilisant la grille suivante :

	--	-	o	+	++	S. O.
<b>A) Besoins de financement</b>						
Investissements						
Gestion des stocks et fonds de roulement						
Fusions/acquisitions et restructurations d'entreprise						
Restructuration de dettes						
<b>B) Recours à d'autres types de financements</b>						
Financements internes						
Prêts accordés par d'autres banques						
Prêts accordés par des institutions non bancaires						
Émission de titres de créance						
Émission d'actions						
<b>C) Autres éléments (à préciser)</b>						
-- : a contribué sensiblement à faire diminuer la demande - : a contribué quelque peu à faire diminuer la demande o : a contribué à maintenir la demande inchangée + : a contribué quelque peu à accroître la demande ++ : a contribué sensiblement à accroître la demande S. O. : sans opinion						

6. Selon vous, comment va évoluer la politique de votre banque en matière d'octroi de crédits ou de lignes de crédit aux entreprises au cours des trois prochains mois ?

La politique de la banque devrait :	Orientation globale	Crédits aux PME	Crédits aux grandes entreprises	Crédits à court terme	Crédits à long terme
se durcir sensiblement					
se durcir quelque peu					
rester à peu près inchangée					
s'assouplir quelque peu					
s'assouplir sensiblement					

7. Selon vous, comment va évoluer la demande de crédits ou de lignes de crédit des entreprises adressée à votre banque au cours des trois prochains mois (abstraction faite des fluctuations saisonnières habituelles) ?

Elle va :	Orientation globale	Crédits aux PME	Crédits aux grandes entreprises	Crédits à court terme	Crédits à long terme
diminuer sensiblement					
diminuer quelque peu					
demeurer à peu près inchangée					
augmenter quelque peu					
augmenter sensiblement					

## II. Crédits aux ménages

8. Au cours des trois derniers mois, comment ont évolué vos critères d'octroi de crédits aux ménages ?

Ils (se) sont :	Crédits à l'habitat	Crédits à la consommation et autres crédits
sensiblement durcis		
durcis quelque peu		
restés à peu près inchangés		
assouplis quelque peu		
sensiblement assouplis		

9. Au cours des trois derniers mois, de quelle manière les éléments ci-dessous ont-ils affecté vos critères d'octroi de crédits à l'habitat aux ménages (comme indiqué dans la question 8) ? Pouvez-vous évaluer l'incidence de ces éléments sur le durcissement ou l'assouplissement des critères d'octroi des crédits à l'habitat ?

	--	-	o	+	++	S. O.
<b>A) Coût des ressources et contraintes d'équilibre du bilan</b>						
<b>B) Pression concurrentielle</b>						
Concurrence d'autres banques						
Concurrence d'institutions non bancaires						
<b>C) Perception des risques</b>						
Prévisions concernant l'activité économique générale						
Perspectives concernant le marché du logement						
<b>D) Autres éléments (à préciser)</b>						
-- : a contribué sensiblement à durcir ces critères - : a contribué quelque peu à durcir ces critères o : a contribué à maintenir à peu près ces critères + : a contribué quelque peu à assouplir ces critères ++ : a contribué sensiblement à assouplir ces critères S. O. : sans opinion						

10. Au cours des trois derniers mois, comment ont évolué les conditions d'octroi de nouveaux crédits à l'habitat ? Pouvez-vous évaluer chaque élément en utilisant l'échelle suivante ?

	--	-	o	+	++	S. O.
<b>A) Prix</b>						
Marge de votre banque sur le montant moyens des prêts (marge accrue : resserrement, marge plus faible : assouplissement)						
Marge de votre banque sur les prêts plus risqués						
<b>B) Autres conditions spécifiques</b>						
Demandes de garanties						
Quotité d'emprunt						
Durée						
Frais autres que les intérêts						
<b>C) Autres éléments (à préciser)</b>						
-- : ces conditions se sont durcies sensiblement - : se sont quelque peu durcies o : sont restées à peu près inchangées + : se sont assouplies quelque peu ++ : se sont sensiblement assouplies S. O. : sans opinion						

11. Au cours des trois derniers mois, de quelle manière les éléments ci-dessous ont-ils affecté vos critères d'octroi de crédits à la consommation (et d'autres crédits) aux ménages (comme indiqué dans la question 8) ? Pouvez-vous évaluer l'incidence de ces éléments sur le durcissement ou l'assouplissement des critères d'octroi des crédits à la consommation (et d'autres crédits) ?

	--	-	o	+	++	S. O.
<b>A) Coût des ressources et contraintes d'équilibre du bilan</b>						
<b>B) Pression concurrentielle</b>						
Concurrence d'autres banques						
Concurrence d'institutions non bancaires						
<b>C) Perception des risques</b>						
Prévisions concernant l'activité économique générale						
Capacité de remboursement des emprunteurs						
Risques relatifs aux garanties requises						
<b>D) Autres éléments (à préciser)</b>						
-- : a contribué sensiblement à durcir ces critères - : a contribué quelque peu à durcir ces critères o : a contribué à maintenir à peu près ces critères + : a contribué quelque peu à assouplir ces critères ++ : a contribué sensiblement à assouplir ces critères S. O. : sans opinion						

12. Au cours des trois derniers mois, comment ont évolué les conditions d'octroi de nouveaux crédits à la consommation (et autres crédits) ? Pouvez-vous évaluer chaque élément en utilisant l'échelle suivante ? Ces conditions :

	--	-	o	+	++	S. O.
<b>A) Prix</b>						
Marge de votre banque sur le montant moyens des prêts (marge accrue : resserrement, marge plus faible : assouplissement)						
Marge de votre banque sur les prêts plus risqués						
<b>B) Autres conditions spécifiques</b>						
Demandes de garanties						
Durée						
Frais autres que les intérêts						
<b>C) Autres éléments (à préciser)</b>						
-- : se sont sensiblement durcies - : se sont quelque peu durcies o : sont restées à peu près inchangées + : se sont quelque peu assouplies ++ : se sont sensiblement assouplies S. O. : sans opinion						

13. Au cours des trois derniers mois, comment a évolué la demande de crédits des ménages adressée à votre banque (abstraction faite des fluctuations saisonnières habituelles) ?

La demande :	Crédits à l'habitat	Crédits à la consommation et autres crédits
a sensiblement diminué		
a diminué quelque peu		
est restée à peu près inchangée		
a augmenté quelque peu		
a sensiblement augmenté		

14. Au cours des trois derniers mois, quelle a été l'incidence des éléments ci-dessous sur la demande de crédits à l'habitat émanant des ménages (comme indiqué à la question 13) ? Pouvez-vous évaluer chaque élément en utilisant la grille suivante ?

	--	-	o	+	++	S. O.
<b>A) Besoins de financement</b>						
Perspectives sur le marché du logement						
Confiance des consommateurs						
Dépenses non liées au logement						
<b>B) Recours à d'autres modes de financement</b>						
Épargne						
Prêts d'autres banques						
Autres sources de financement						
<b>C) Autres éléments (à préciser)</b>						
-- : a contribué sensiblement à faire diminuer la demande - : a contribué quelque peu à faire diminuer la demande o : a contribué à maintenir la demande à peu près inchangée + : a contribué quelque peu à accroître la demande ++ : a contribué sensiblement à accroître la demande S. O. : sans opinion						

15. Au cours des trois derniers mois, quelle a été l'incidence sur la demande de crédits à la consommation (et des autres crédits) des éléments ci-dessous (comme indiqué à la question 12) ? Pouvez-vous évaluer chaque élément en utilisant l'échelle suivante ?

	--	-	o	+	++	S. O.
<b>A) Besoins de financement</b>						
Dépenses de consommation en biens durables, tels que voitures, mobilier, etc.						
Confiance des consommateurs						
Achat de titres						
<b>B) Recours à d'autres modes de financement</b>						
Épargne						
Prêts d'autres banques						
Autres sources de financement disponibles						
<b>C) Autres éléments (à préciser)</b>						
-- : a fait diminuer sensiblement la demande - : a fait diminuer la demande o : n'a eu aucun effet + : a accru la demande ++ : a accru sensiblement la demande S. O. : sans opinion						

16. Selon vous, comment va évoluer la politique de votre banque en matière d'octroi de crédits aux ménages au cours des trois prochains mois ?

La politique de la banque devrait:	Crédits à l'habitat	Crédits à la consommation et autres crédits
se durcir sensiblement		
se durcir quelque peu		
rester à peu près inchangée		
s'assouplir quelque peu		
s'assouplir sensiblement		

17. Selon vous, comment va évoluer la demande de crédits des ménages adressée à votre banque au cours des trois prochains mois (abstraction faite des fluctuations saisonnières habituelles) ?

La demande :	Crédits à l'habitat	Crédits à la consommation et autres crédits
va sensiblement diminuer		
va diminuer quelque peu		
va rester à peu près inchangée		
va augmenter quelque peu		
va sensiblement augmenter		

### III. Question ouverte

18. Au cours des trois derniers mois, d'autres questions importantes du point de vue du comportement en matière d'octroi des crédits bancaires au sein de la zone euro ou dans votre pays, qui n'auraient pas été évoquées dans le questionnaire, se sont-elles posées ?

## Calcul des résultats agrégés par strate

Strate	Encours de la strate (a)	Poids de la strate (a)	Établissement	Encours de l'établissement (a)	Poids de l'établissement (a)
Très grands établissements ou réseaux à vocation générale	$S_1 = \sum_{i=1}^{n_1} E1_i$	$S_1/S_t$	EC A	$E_{11}$	$E_{11}/E_1$
			EC B	$E_{12}$	$E_{12}/E_1$
			...	...	...
Grands établissements ou réseaux à vocation générale	$S_2 = \sum_{i=1}^{n_2} E2_i$	$S_2/S_t$	EC E	$E_{21}$	$E_{21}/E_1$
			...	...	...
			...	...	...
Établissements de financement spécialisés	$S_3 = \sum_{i=1}^{n_3} E3_i$	$S_3/S_t$	EC G	$E_{31}$	$E_{31}/E_1$
			...	...	...
			...	...	...
Établissements de groupe	$S_4 = \sum_{i=1}^{n_4} E4_i$	$S_4/S_t$	EC K	$E_{41}$	$E_{41}/E_1$
			...	...	...
			...	...	...
Établissements étrangers	$S_5 = \sum_{i=1}^{n_5} E5_i$	$S_5/S_t$	EC V	$E_{51}$	$E_{51}/E_1$
			...	...	...
			...	...	...
<b>TOTAL</b>	$S_t = \sum_{i=1}^5 S_i$	<b>1</b>			

(a) Le premier indice représente la strate, le second l'établissement.

## Coefficients de pondération des strates utilisées pour l'enquête auprès des banques sur la distribution du crédit

*(encours en millions d'euros ; poids en %)*

Strate	Encours 2002		Poids 2002	
	SNF	Ménages	SNF	Ménages
Très grands établissements ou réseaux à vocation générale	199 304	338 320	49	73
Grands établissements ou réseaux à vocation générale	46 610	19 288	12	4
Établissements de financement spécialisés	110 613	101 600	27	22
Établissements de groupe	14 896	2 766	4	1
Établissements étrangers	31 436	3 504	8	1
<b>Total encours France</b>	<b>402 859</b>	<b>465 478</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

  

Strate	Encours 2003		Poids 2003	
	SNF	Ménages	SNF	Ménages
Très grands établissements ou réseaux à vocation générale	202 354	370 959	53	74
Grands établissements ou réseaux à vocation générale	37 667	20 498	10	4
Établissements de financement spécialisés	110 137	104 392	29	21
Établissements de groupe	10 640	2 592	3	1
Établissements étrangers	22 530	3 926	6	1
<b>Total encours France</b>	<b>383 328</b>	<b>502 367</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

  

Strate	Encours 2004		Poids 2004	
	SNF	Ménages	SNF	Ménages
Très grands établissements ou réseaux à vocation générale	205 010	377 905	52	73
Grands établissements ou réseaux à vocation générale	36 037	22 606	9	4
Établissements de financement spécialisés	113 148	110 979	29	21
Établissements de groupe	15 764	2 000	4	0
Établissements étrangers	22 648	2 896	6	1
<b>Total encours France</b>	<b>392 607</b>	<b>516 386</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : Commission bancaire